

Extrait du registre des délibérations du Collège des Bourgmestre et Échevins

- Présents :** Françoise Schepmans, *Bourgmestre-Président* ;
Ahmed El Khannouss, Sarah Turine, ~~Patricia Vande Mact~~, Abdelkarim Haouari, Karim Majoros, Jan Gypers, Ann
Gilles-Goris, Olivier Mahy, Annalisa Gadaleta, *Échevin(e)s* ;
Jacques De Winne, *Secrétaire communal*.
- Excusé(e) :** Roland Vandenhove, *Président du CPAS, siégeant avec voix consultative*.

Séance du 26.03.2014

#Objet : Placement d'équipements temporaires au parc Marie-José par l'association Molenbabbel#

Eco-Conseil

LE COLLEGE,

Vu la convention d'occupation d'un terrain communal (anciennement occupé par la Brigade Canine) au parc Marie-José par l'association Molenbabbel, pour un compostage de quartier et jardin collectif, selon la convention approuvée par le Conseil Communal en sa séance du 28/11/2013 ;

Considérant le désir de l'association Molenbabbel de compléter ce projet par :

- l'installation et l'exploitation d'un jardin collectif
- la réalisation d'une mare d'une surface inférieure à 20m²
- le placement de maximum 3 ruches en respectant les distances minimales requises légalement et en informant les occupants du terrain de football voisin
- l'installation d'équipements (bien intégrés dans le paysage et non définitifs) de collecte d'eau de pluie;

Considérant l'avis favorable donné par le service Urbanisme en date du 18/03/14, précisant qu'une autorisation par permis d'urbanisme n'est pas nécessaire pour les aménagements proposés ;

DECIDE:

Article unique:

D'autoriser l'association Molenbabbel à placer de manière non définitive sur le terrain communal du parc Marie-José, selon la convention approuvée par le Conseil Communal en sa séance du 28/11/2013, les équipements suivants :

- un jardin collectif
- une mare d'une surface inférieure à 20m²
- maximum 3 ruches en respectant les distances minimales requises légalement et en informant les occupants du terrain de football voisin
- des équipements bien intégrés dans le paysage de collecte d'eau de pluie.

Copie de la présente sera adressée aux services :

- Urbanisme
- Plantations
- Police
- Gardiens de la Paix

PAR LE COLLEGE :

(s.) Le Secrétaire communal,
Jacques De Winne

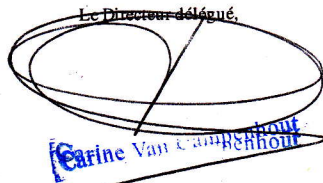
(s.) La Bourgmestre-Présidente,
Françoise Schepmans

POUR EXTRAIT CONFORME
Molenbeek-Saint-Jean, le 28 mars 2014,

Par ordonnance :

Pour le Secrétaire communal,
Le Directeur délégué,

Pour la Bourgmestre,
L'Échevin(e) délégué(e),


Carine Van Campenhout


Annalisa Gadaleta